

Tarifs TTC • Particuliers 2018.2

Valables à partir du 01.09.2018

« J'utilise en moyenne : ... »	Formule adaptée	Inscription standard	Inscription coopérative
... + de 10 heures par mois »	FREQUENCE	16€/mois	8€/mois
... 5 à 10 heures par mois »	CLASSIQUE	8€/mois	4€/mois
... -- de 5 heures par mois »	MINI	Sans abonnement	Sans abonnement
PIECES A FOURNIR > Permis de conduire > Justificatif de domicile > RIB & mandat SEPA > Un justificatif de tarif réduit > Un relevé d'assurance (si existant)		Frais d'inscription 50 € * Dépôt de garantie 150 € (Remboursé en fin de contrat)	Je deviens sociétaire : part sociale de 750€ (doit rester 5 ans min. dans le capital cf. Annexe Coopérative)

TARIFS à l'usage (durée + distance parcourue)

Frais de réservation : 0 € par internet – 3 € par téléphone

Les dégressifs s'appliquent par réservation.

Formule Fréquence 16 €/mois	Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
	S	2,00 €	20 €	110 €	0,37 €	0,19 €
	M	2,50 €	25 €	137 €		
	L	3,00 €	30 €	165 €		
	XL	3,50 €	35 €	192 €	0,47 €	0,24 €
	XXL	4,00 €	40 €	220 €		

Formule Classique 8 €/mois	Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
	S	3,00 €	30 €	165 €	0,37 €	0,19 €
	M	3,50 €	35 €	192 €		
	L	4,00 €	40 €	220 €		
	XL	4,50 €	45 €	247 €	0,47 €	0,24 €
	XXL	5,00 €	50 €	275 €		

Formule Mini Sans abonnement	Catégorie	1 h.	24h.	7 jours	Km ≤ 100	Km > 100
	S	4,50 €	45€	225 €	0,37 €	0,19 €
	M	5,00 €	50 €	250 €		
	L	5,50 €	55 €	275 €		
	XL	6,00 €	60 €	300 €	0,47 €	0,24 €
	XXL	6,50 €	65 €	325 €		

Yea ! : dans les villes qui proposent le service > véhicules en libre-service sans station à 1,5 € le 1^{er} quart d'heure puis 0,10 € / minute et 0,37 € / km pour toutes les formules, puis dégressif heure/ journée en tarif catégorie M.

* **Tarif réduit** : demandeurs d'emploi, étudiant, abonnés TC, autres (voir partenariats dans votre agence locale)

Bon à savoir

- > **Tout est inclus** : assurance, carburant, entretien, parking à la station, lavage bi-mensuel.
- > **Heures de nuit gratuites** de 23h à 7h (hors option « Assurance + »)
- > **Réduction de 50%** sur les heures non utilisées en cas de retour anticipé du véhicule.
- > **Conducteur supplémentaire** : 2 € (sauf Mini : 0€)
- > **Conducteur occasionnel** (valable 7 jours consécutifs) : 5 €

La coopérative Alpes Autopartage : participez !

Citiz Alpes-Loire est géré et développé par la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Alpes Autopartage, créée au début des années 2000 à Grenoble. Le capital de cette société à but non lucratif est détenu par ses utilisateurs, ses fondateurs, ses salariés et plusieurs partenaires publics et privés, répartis dans cinq collèges et représentés au sein du Conseil d'Administration (CA).

En souscrivant une ou plusieurs parts sociales de 750 €, vous soutenez l'autopartage en Rhône-Alpes. Citiz Alpes-Loire vous offre les frais de dossier et 50% de remise sur l'abonnement principal quel que soit la formule.

Avec 16 parts sociales, la coopérative peut financer un nouveau véhicule ! Vous participerez également à la vie de la structure, qui se réunit une fois par an ses sociétaires en Assemblée générale (AG).

Une part sociale est bloquée minimum 5 ans dans le capital de la coopérative (conformément aux statuts de la coopérative, consultables en Agence).

Le Réseau Citiz

Le réseau coopératif Citiz est composé d'opérateurs locaux indépendants qui proposent plus de **1 200 voitures en autopartage dans une centaine de villes françaises.**

Votre contrat auprès d'un opérateur local du réseau Citiz vous permet d'accéder à toutes ces voitures : c'est une solution idéale pour combiner train et autopartage dans toute la France !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit de nous contacter quelques jours avant votre déplacement pour que nous puissions activer votre accès à la ville de votre choix. Cela suppose de transférer vos données d'utilisateur à l'opérateur local concerné.

Les principales villes du réseau : Aix-les-Bains, Angers, Annecy, Annemasse, Avignon, Besançon, Bordeaux, Chambéry, Colmar, Dijon, Grenoble, Haguenau, Illkirch, Le Bourget du Lac, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy, Poitiers, Saint Étienne, Saverne, Sélestat, Strasbourg, Toulouse, Tours, Valence, Vienne, Villefranche-sur-Saône, Villeneuve-d'Ascq, Villeurbanne, Voiron...

Notre réseau évolue régulièrement !

> Retrouvez tous nos emplacements sur www.citiz.coop/stations



Contrat d'inscription • Particuliers 2018

Entre ALPES AUTOPARTAGE, SCIC SACV, 38 cours Berriat, 38000 GRENOBLE – 480 677 756 RCD Grenoble, APE 7711A représentée par son Directeur Général, Monsieur Martin Lesage d'une part,

Et (Nom) (Prénom).....

Date de naissance

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. mobile : E-mail :

Confirmation gratuite des réservations : par SMS par e-mail

Dénommé-e « le/la locataire », d'autre part, qui déclare pour lui-même, et pour le(s) conducteur(s) suivant(s) :

(Nom) (Prénom)

Tél. mobile : E-mail :

- être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité (joindre une photocopie du permis de conduire) ;
- ne pas avoir fait l'objet de condamnation pour état d'ivresse au cours des 5 dernières années ;
- ne pas avoir fait l'objet d'un retrait de permis de conduire supérieur à 45 jours au cours des 3 dernières années ;
- **avoir pris connaissance et d'accepter les conditions de location ci-après ;**

FORMULE :

 MINI

 CLASSIQUE

 FREQUENCE

A l'inscription :

Je verse un dépôt de garantie de 150 €

Je souscris une / plusieurs part(s) de **750 €** dans la SCIC ALPES AUTOPARTAGE *

ASSURANCE

Assurance classique — Franchise de 600 €	Incluse	
Assurance + (rachat partiel) — Franchise de 150 € (selon conditions d'éligibilité)	Majoration horaire : voir détail des tarifs	<input type="checkbox"/>
Jeune conducteur — Franchise de 600 €	Majoration horaire : voir détail des tarifs jusqu'au :	<input type="checkbox"/>

[PARTIE RESERVEE A CITIZ]	
Montant de l'abonnement mensuel (€)	Conducteur 1 : Conducteur 2 :
Frais d'inscription à facturer	50€ / 25€ / 0€

Fait à _____, le _____.

Le/la locataire

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

SCIC ALPES AUTOPARTAGE

Cachet et signature

* A l'issue de l'assemblée Générale validant votre souscription, vous recevrez une attestation de souscription correspondant au montant de vos parts. La part sociale vous sera remboursée sur demande lors de votre départ après délai initial de 5 ans.

Assurance

Vous êtes assuré par Citiz, avec une franchise d'assurance applicable en cas d'accident responsable : cf. art.13 des conditions générales de location (CGL) du Réseau Citiz.

FRANCHISE D'ASSURANCE

En cas d'accident responsable, la franchise d'assurance est de 600 €.

ASSURANCE+

Cette option permet un rachat partiel de la franchise, ramenant celle-ci à 150 € :

	PAR HEURE	PAR 24H	PAR SEMAINE
Majoration du prix de location	0,24 €	3 €	16 €

JEUNE CONDUCTEUR*

Une majoration du prix de location est appliquée aux jeunes conducteurs (cf. art.13.3 des CGL).

En cas d'accident responsable, la franchise est de 600 €.

	PAR HEURE	PAR 24H	PAR SEMAINE
Majoration du prix de location	0,24 €	3 €	16 €

Pendant les 12 mois suivant un sinistre, la franchise applicable est majorée de 300 €.

* La majoration jeune conducteur s'applique si vous avez votre permis depuis – de 2 ans ou si vous ne pouvez pas présenter un bonus d'assurance de – de 3 mois.

Frais supplémentaires

FRAIS AUTOMATIQUES

Annulation tardive (la réservation commence dans moins de 2h)	50 % du coût horaire + frais de réservation
Raccourcissement tardif (la réservation a déjà commencé)	100% du coût horaire jusqu'à l'heure d'appel puis 50% du coût horaire restant + frais de réservation
Non-respect du minimum d'essence (1/4 du réservoir)	15 €
Restitution en retard d'un véhicule	3€ / 15 min de retard + frais liés au rapatriement et/ou sur-classement de l'utilisateur suivant

FRAIS ADMINISTRATIFS

Ouverture/fermeture à distance par téléphone	3 €/demande
Perte de la carte à puce	3 €
Réexpédition, relance ou paiement d'une amende	15 €
Rejet de prélèvement, chèque impayé, relance impayé	15 €

FRAIS D'INTERVENTION – Mauvaise utilisation du service

Véhicule rendu anormalement sale (intérieur ou extérieur)	30 € + facture de nettoyage
Non-respect de l'interdiction de fumer	30 €
Intervention et déplacement d'un technicien (oubli carte parking, plafonnier allumé, mauvais stationnement...)	30 € + facture de déplacement
Stationnement non conforme en fin de location (hors station ou hors zone, gênant, interdit...)	50 €
Non restitution ou restitution dégradée d'un objet prêté	Facture de remplacement ou de nettoyage
Perte de la carte / télécommande parking, carte carburant, télécommande d'arceau, datafob, Perte des clés ou des papiers du véhicule	Facture de remplacement + 15€ de frais de gestion
Frais d'immobilisation du véhicule (sinistre ou panne)	Forfait de 50 € + 10 € / jour d'immobilisation

> Ces frais peuvent être doublés en cas de non-respect répété d'une condition d'utilisation.